

Document pour le dossier "enquête publique" (30 mars 2024)

J'ai assisté à la réunion publique **judicieusement** organisée à l'initiative de M. Le Commissaire enquêteur et je l'en remercie. Sinon les informations n'étaient que confidentielles !!!

J'ai aussi assisté à une réunion publique organisée le 28/03 par le collectif opposé au méthaniseur XXL de Chaumont Choignes. Cette réunion était très instructive avec des spécialistes très brillants dans un langage commun et sans animosité avec une objectivité complète qui m'a permis de découvrir certains **non dits** dans les rapports de NECC et de démystifier le fonctionnement d'un méthaniseur.

J'ai lu les documents **diffusés tardivement par la Préfecture**: Le MRAE et le résumé non Technique.

1. L'idée du projet est noble et louable en apparence.
2. Je n'ai pas la compétence pour analyser le bonus au bénéfice de la planète mais rien que le nombre de véhicules annoncé annuellement (31 186 sans ajouter les véhicules satellites) tout en ne connaissant pas le kilométrage parcouru par ceux-ci pose de réelles questions de bon sens. D'ailleurs il y a une grosse **distorsion** en rotation mensuelle et quotidienne (**voir petit tableau en PJ**).
3. J'ai compris à la réunion publique du 12 mars que ce projet était **complètement privé** et que la concertation initiale avec la ou les collectivités n'avait que le terme , voire même dans un **climat de défiance** (certains traitant les autres de menteur !).
4. A la question posée sur la **fiscalité** applicable à un tel établissement, le silence était assourdissant. Il y a bien une prime d'aménagement versée une seule fois mais je ne sais qui la verse ni de quel montant et qui en bénéficie ?

5. Le monde agricole bénéficie déjà de **faibles taxes** sur le foncier bâti et non bâti quand il n'est pas exonéré partiellement ou totalement . Le MRAe fait clairement ressortir cet **aspect ambiguë (industriel 49% - agricole 51%)**.
6. **Les collectivités supportant les dépenses et inconvénients générés par une telle installation gigantesque au regard de notre département ,n'auront d'autres alternatives que d'augmenter les impôts pour compenser les dépenses permettant à d'autres privilégiés d'augmenter leurs revenus.**
7. Quel est **l'avenir des unités** de méthanisation périphériques construites à grands coups de subvention ? Y aura t il une concurrence malsaine **affaiblissant** encore les plus petites exploitations ? L'exemple du méthaniseur de Baroville (10) en est-il un exemple ?
8. La terre supportera - t - elle 2 semailles en 1 an ? et combien de temps ? D'après un technicien invité à la réunion du 12 mars **les terres de nos régions sont assez pauvres.**
9. La population devra subir en silence les nuisances acceptables (non citées) liées à cette activité.
10. Un tel établissement si proche des habitations avec des nuisances **olfactives inéluctables** aura t il un impact direct sur le secteur immobilier ?
11. L'impact paysager par rapport au fleuron chaumontais (le viaduc) aura une note négative. Pourquoi ne pas créer ce monstre au Trocadéro à Paris?
12. Quels sont les **risques en cas de conflits majeurs** d'une telle structure à proximité directe d'une ville de + de 20 000 habitants ? (bombardements ,explosion, terrorisme, sabotage) Y a t il des protections ou précautions de prise dans ce projet spécifique ?
13. **Le bénéfice**, si il y en a pour les collectivités et la population n'est pas à mon sens mis **suffisamment en avant** ou il est très faible .

14. Il est fait mention dans un tract distribué dans les boites aux lettres de **70 emplois directs et indirects**, mais ce n'est qu'une gesticulation polémique ? je n'ai pas trouvé trace de ce décompte dans les différents rapports.
D'ailleurs le chantage à l'emploi à bon dos mais **notre santé vaut mieux !**
15. La société partenaire du groupement d'agriculteurs actionnaires n'a **semble t-il pas de méthaniseur actif sur le territoire français**, faut-il y voir un refus d'autres départements, même voisins ? alors que lors de la présentation de cette société, leurs représentants prétendaient être les premiers d'Europe.
16. Sur le plan plus général, pourquoi la méthanisation n'a plus le vent en poupe en Allemagne ?

Il semble à mon avis que l'intérêt économique privé l'emporte sur l'intérêt écologique public.

Henry Cunier ; habitant de Chamarandes Choignes depuis plus de 43 ans et Maire honoraire de cette commune.

Signé Henry Cunier

PJ) tableau des rotations